PROJET PEDAGOGIQUE

Former des écocitoyens conscients et responsables

Du CP au CM2

Année scolaire 2022- 2023

Syvedac
SYndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise

Sommaire

1. Le Syvedac dans votre école 2

1.1. Présentation du Syvedac 2

1.2. Des écocitoyens conscients et responsables 2

2. Les modalités d'interventions en 10 questions 3

À quelles tranches d'âge s'adressent les animations ? 3
Qui peut bénéficier des animations ? 3
Quels sont les prérequis pour bénéficier des animations ? 3
Une préparation en amont est-elle requise ? 5
Comment est géré l'encadrement lors des animations ? 6
Quel est le coût des animations ? 6
Où se déroulent les animations ? 6
Du matériel est-il nécessaire ? 6
Combien de temps faut-il prévoir pour les animations ? 6
Que dois-je faire en tant qu'enseignant.e. pour bénéficier des animations ? 6

3. Programme des animations 7

3.1. « La vie de nos déchets » Réduction, tri et recyclage des déchets 8

3.1.1. Travail préliminaire 8
3.1.2. Séance 1 : « Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas » 9
3.1.3. Séance 2 : « Il ne peut y avoir de recyclage sans tri » 9

3.2. « Arrêtons de nourrir nos poubelles » Gaspillage alimentaire 10

3.3. « Qui mange ma poubelle » Compostage 10

4. Pour aller plus loin 11

4.1. Formation des enseignant.e.s 11

4.2. Spectacle : L'incroyable musée de la dynastie Poubelle 12

4.3. Exposition mobile « Comme à la maison » 13
4.4. Visites de sites 13
4.5. Catalogue de prêt 14

5. Des partenaires pour votre thématique écologie 17
5.1. Le CPIE 17
5.2. Le SDEC 17
5.3. Et pleins d'autres 17

6. Annexes 19

Notre société produit de plus en plus de déchets. Leur réduction et leur valorisation sont devenus des enjeux majeurs.

Les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain et si nous voulons préserver la planète, les ressources et la qualité de vie, nous pouvons commencer par les sensibiliser à ces aspects.

D'un point de vue pédagogique, le thème des déchets permet d'aborder l'écologie concrètement. Les animations sont conçues pour mettre en évidence la large palette d'actions existantes dans la vie quotidienne pour réduire notre impact sur l'environnement.

La finalité, de ces interventions auprès des jeunes, est de former des écocitoyens conscients et responsables ; avec l'objectif d'apporter aux enfants des solutions concrètes et réalisables pour qu'ils ne soient plus passifs devant la dégradation de leur environnement mais au contraire qu'ils deviennent acteurs du changement pour le préserver.

Les mots clés :

Responsable – Conscient – Écocitoyen – Déchet – Pollution – Préserver –

Réduction – Tri – Recyclage – Matière – Animation scolaire

1. Le Syvedac dans votre école

1.1. Présentation du Syvedac

Le Syvedac (SYndicat pour la Valorisation et l'Elimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise) exerce une mission de service public : le traitement et la valorisation des déchets. En 2021, cela représente plus de 175 000 tonnes de déchets traitées. Le territoire du Syvedac s'étend sur 175 communes en 2021, soit plus de 430 000 habitants (*cf Annexe 1* : Cartes de territoire du Syvedac au 1er avril 2021 *&* *Annexe 2* : Listes des communes du territoire du Syvedac au 1er avril 2021).

À ce titre, il exerce les compétences suivantes :

- Traitement et valorisation (matière, organique et énergétique) des déchets ménagers et assimilés[1] ;
- Enfouissement des déchets ultimes ;
- Opérations de transport, de tri ou de stockage qui s'y rattachent
- Prévention et sensibilisation des habitants aux enjeux de réduction et de tri.

La réduction des déchets ménagers est un des objectifs majeurs du Syvedac. En effet, en moyenne un habitant produit 615 kg de déchets par an et par personne. Ainsi, ce programme d'animations scolaires est l'une des voies prises pour atteindre l'objectif de réduction de 4,5 % d'ordures ménagères sur 3 ans (entre 2018 et 2021).

1.2. Des écocitoyens conscients et responsables

Pour le Syvedac, il s'agit de former les élèves à être des écocitoyens **conscients** et **responsables** de leurs actes, capables de **proposer des solutions,** en leur transmettant la connaissance et la compréhension des thématiques liées aux déchets. Les citoyens de demain seront des acteurs majeurs pour un mode de vie durable, en étant :

- Prêts à agir en faveur d'une consommation faible en déchets,
- Acteur dans la réduction du gaspillage, notamment alimentaire,
- Engagé dans une pratique du compostage autant que possible
- Adoptant un geste de tri durable, en classe comme à la maison.

[1] Ce qui correspond à votre poubelle noire d'ordure ménagère, votre poubelle jaune de tri sélectif, la borne à verre à l'extérieur et les encombrants et déchets verts collectés en porte à porte.

2. Les modalités d'interventions en 10 questions

À quelles tranches d'âge s'adressent les animations ?

Les animations **« Qui mange ma poubelle » Compostage** sont conçues pour les classe à partir du CP.
Les animations **« La vie de nos déchets » Réduction, tri et recyclage des déchets** sont conçues pour les classes à partir du CE1.
Les animations **« Arrêtons de nourrir nos poubelles » Gaspillage alimentaire** sont conçues pour les classes à partir du CE2.

Les collèges, les lycées, les établissements d'enseignements supérieurs, les centres de loisirs ou les administrations, appartenant au territoire du Syvedac, peuvent également bénéficier d'animations autour de la thématique des déchets. Cependant, les interventions ne sont pas celles décrites dans ce projet pédagogique.

➔ Contactez le Syvedac pour plus de détails sur ces interventions

Le Syvedac peut accompagner les enseignant.e.s de tous les niveaux (maternelle jusqu'au étude supérieure) sur la thématique des déchets avec du prêt de matériel ou des formations par exemple. Consulter la dernière partie « Pour aller plus loin » de ce document ou à contacter le Syvedac pour plus d'information.

Qui peut bénéficier des animations ?

Les écoles élémentaires dépendantes du territoire du Syvedac, à savoir celles appartenant aux intercommunalités suivantes :

- Communauté urbaine Caen la Mer ;
- Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge ;
- Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon ;
- Communauté de communes Cœur de Nacre ;
- Pour les écoles appartenant à la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, les animations sont assurées par les animateurs de l'agglomération. Pour plus de renseignements, rdv sur : Y'a pas de mauvaises graines ! ;
- Pour le SMICTOM de la Bruyère, les animations sont assurées par ce dernier. Pour plus de renseignements, rdv sur : SMICTOM Pédagogie.

Pour plus de détails, vous trouverez en Annexe 1 : Cartes de territoire du Syvedac au 1er avril 2021 et en Annexe 2 : Listes des communes du territoire du Syvedac au 1er avril 2021 la carte du territoire du Syvedac et la liste des communes au 1er avril 2020.

Quels sont les prérequis pour bénéficier des animations ?

Pour que les animations aient du sens, le Syvedac demande que :

- Le tri sélectif soit en place dans votre structure ;
- Le tri soit respecté par l'ensemble du personnel et de l'équipe pédagogique ;

- 2 classes minimum soient investies dans le projet ;
- Les enseignant.e.s sollicitant le Syvedac aient la volonté de mener des actions de sensibilisation, avec et pour les élèves, autour de l'écologie et des déchets ou de la consommation en particulier.

NB : Ces démarches sont peu coûteuses financièrement.

1/ Le tri dans l'école

La place du tri dans l'école est importante. En effet, les enfants s'impliqueront davantage s'ils voient une cohérence entre ce qu'ils vont apprendre lors des animations et les possibilités qu'offrent leur environnement direct. L'objectif est que le geste se pérennise à l'école pour qu'il se reproduise dans leur foyer et devienne une habitude dans leur futur. Ainsi, **un dispositif de tri fonctionnel de minimum de 2 poubelles, est obligatoire** :

- Des poubelles jaunes pour les papiers et emballages recyclables ;
- Des poubelles noires pour les ordures ménagères résiduelles.

Si ce dispositif n'est pas en place, le Syvedac peut vous conseiller pour son installation au sein des locaux.

À savoir : Si l'installation du tri est une difficulté pour des raisons politique ou d'investissement matériel ou humain, le Syvedac se réserve le droit d'en informer la mairie et la communauté de commune associée par lettre signée du Président du Syvedac, Monsieur Olivier PAZ.

De plus, le tri d'autres objets peut être envisagé, comme les stylos, les piles, les cartouches, les textiles.

2/ Sensibilisation de l'équipe pédagogique et du personnel communal

Le tri doit être respecté par l'ensemble du personnel travaillant au sein de l'école (équipe pédagogique et personnel technique). Les enseignant.e.s en contact direct avec les enfants peuvent ainsi les guider s'ils s'interrogent. De plus, le personnel de ménage et de restauration scolaire sera sensibilisé au tri pour ne pas rompre la chaîne de tri et briser les efforts en amont.

3/ Un projet, une séquence durable

Un travail de sensibilisation continu est nécessaire. En effet, le message de protection de l'environnement est assimilé lorsqu'il est répété. Ainsi, un travail sur l'année est efficace pour éduquer les enfants à long terme. Les animations seules ne sont pas profitables, elles sont le soutien d'un projet ou d'une séquence pédagogique établi.e. L'appui de la direction est donc fortement recommandé.

Le Syvedac propose un accompagnement pour de nombreuses thématiques (*liste non exhaustive des actions du Syvedac*) :

- Conseil dans la mise en place du tri et le suivi de celui-ci ;
- Formation du personnel (enseignant.e, entretien, restauration scolaire, etc.) ;
- Soutien pour l'installation d'un dispositif de compostage ;
- Accompagnement pour un travail de réduction du gaspillage alimentaire.

Une préparation en amont est-elle requise ?

Le but des animations n'est pas seulement une action ponctuelle mais l'acquisition d'habitudes à long terme pour les citoyens de demain. Ainsi, les interventions du Syvedac sont des supports, un accompagnement qui est **complémentaire à vos projets/ séquences pédagogiques**. C'est pourquoi tous projets, exercices, réflexions autour des déchets sont les bienvenus, avant ou après les animations.

De plus, pour préparer les animations, un questionnaire est à compléter avec les enfants au préalable. *Cf. page 6 « Travail préliminaire » pour plus de détails.*

En complément de vos séquences sur la thématique *déchets*, le Syvedac met à votre disposition de nombreux outils.

➔ Pour plus de détails, rendez-vous dans la dernière partie « Catalogue de prêt » de ce document et sur notre site internet.

Enfin, pour ancrer les notions apprises durant ce partenariat, le Syvedac demande désormais aux enseignant.e.s un rendu. Toutes actions menées à la suite des interventions du syvedac constitue un rendu :

- Une reprise écrite dans des cahiers d'exercice
- Un poème
- Des affiches de tri pour la classe ou l'école
- Des affiches de sensibilisation pour les autres classes, les parents
- La réalisation d'un livret d'astuces zéro déchet ou anti-gaspi…
- Un enregistrement d'une chanson
- Un enregistrement d'un audio à la manière d'un podcast sur la réduction des déchets ou le tri
- Des vidéos de sensibilisation
- Des scénettes de théâtre ou un spectacle
- Des maquettes d'une ville zéro déchet en 2050
- …

De nombreuses idées sont possibles et le cadre est large pour répondre à cette demande. Vous trouverez des idées réalisées par des enseignant.e.s en cliquant vers ce catalogue en ligne : Book d'inspiration – Catalogue d'actions menées après les animations du Syvedac.

Comment est géré l'encadrement lors des animations ?

La **participation active de l'enseignant.e** est nécessaire avant mais également pendant l'animation. Elle permet le lien entre les enfants et les animateurs. Sans l'appui de l'enseignant.e lors des animations, l'efficacité est moindre. En outre, la gestion d'une classe ne fait pas partie des compétences des animateurs du Syvedac.

Quel est le coût des animations ?

Le Syvedac exerce une mission de service public en agissant pour le bien commun, par conséquent les animations sont financées par le Syvedac.

Cependant, le non-engagement financier suggère un investissement de temps de la part des enseignant.e.s. En effet, le nombre d'établissements scolaires dépendants du Syvedac est important (plus de 200 établissements scolaires) et les demandes nombreuses. La pertinence du projet est donc importante dans l'acceptation de votre demande.

Où se déroulent les animations ?

Les animations ont lieu dans l'établissement, dans les classes concernées.

Du matériel est-il nécessaire ?

Les animateurs ont besoin d'un tableau, de quoi écrire ainsi qu'un ordinateur et un vidéoprojecteur prêts à être utilisés à leur arrivée.

Les animatrices du Syvedac peuvent intervenir avec des affiches s'il n'y a pas de vidéoprojecteur, mais ne pourront pas diffuser les supports vidéos.

Combien de temps faut-il prévoir pour les animations ?

Pour les animations **« Qui mange ma poubelle » Compostage,** le programme se déroule en ½ journée.

Pour les animations **« La vie de nos déchets » Réduction, tri et recyclage des déchets**, le programme d'animations se divise en 2 séances d'1h30 chacune, avec 1 semaine d'intervalle entre les deux, soit 3h d'intervention au total.

Pour les animations **« Arrêtons de nourrir nos poubelles » Gaspillage alimentaire**, le programme d'animations se divise en 2 séances d'1h30 chacune, avec 1 semaine d'intervalle entre les deux, soit 3h d'intervention au total.

Que dois-je faire en tant qu'enseignant.e. pour bénéficier des animations ?

Comme chaque année, un appel à candidatures est lancé. En effet, les demandes sont nombreuses et dans un souci d'équité et d'organisation, le Syvedac groupe les demandes en début d'année scolaire.

Pour l'année scolaire 2022/2023, vous pouvez réaliser votre demande jusqu'au 5 octobre 2022 avant la clôture définitive des demandes. Si vous avez rencontré le Syvedac l'année scolaire passée ou si vous souhaitez être sélectionné rapidement, vous pouvez compléter ce formulaire avant le 11 septembre 2022.

1/ Concertation avec les collègues

Avant de contacter le Syvedac, vous pouvez sonder si votre projet est en lien avec d'autres de vos collègues.

2/ Saisie en ligne du formulaire

Vous pourrez ensuite compléter l'Appel à candidatures en ligne ou faire la demande du formulaire papier. Vous avez jusqu'au 11 septembre 2022 ou jusqu'au 5 octobre 2022 pour candidater aux animations du Syvedac.

⚠ ATTENTION : 1 formulaire par école

3/ Analyse et prise de contact par le Syvedac

Les candidatures seront étudiées par le Syvedac après la clôture de l'appel à candidatures. Le détail apporté aux réponses et de l'investissement des professeurs seront des critères importants pour la sélection. Les candidats sélectionnés seront ensuite contactés par le Syvedac pour fixer un premier rendez-vous.

4/ RDV pour l'état des lieux

L'objet de cette rencontre est de faire l'état des lieux en matière de gestion des déchets, incluant le tri et la sensibilisation du personnel.

Ce diagnostic est le point de démarrage du partenariat entre l'école et le Syvedac. Il permet à l'établissement de se questionner sur ses pratiques et de les améliorer si nécessaire. Le Syvedac quant à lui apportera des conseils et des contacts. Ce rdv permet aussi à l'animateur du Syvedac d'adapter son discours lors des animations, découvrir les lieux et rencontrer une partie de l'équipe pédagogique.

5/ Accompagnement du Syvedac

À la suite de ce rendez-vous et en fonction des besoins, un accompagnement pour la mise en place d'action est proposé via un compte rendu, ainsi qu'un programme de sensibilisation des élèves avec une ou plusieurs animations.

3. Programme des animations

Le Syvedac propose 3 animations à destination des classes de CP au CM2 :

- « La vie de nos déchets » Réduction, tri et recyclage des déchets, à partir du CE1
- « Qui mange ma poubelle » Compostage, à partir du CP
- « Arrêtons de nourrir nos poubelles » Gaspillage alimentaire, à partir du CE2

Toutes ces animations s'inscrivent dans un projet ou une séquence pédagogique, en lien avec les thèmes qu'elles abordent. Ainsi, 2 classes minimum doivent être mobilisées dans le projet en fonction des animations demandées.

3.1. « La vie de nos déchets » Réduction, tri et recyclage des déchets

Les maximes « Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas » et « Il ne peut y avoir de recyclage, sans tri » sont au cœur de l'intervention du Syvedac. En intégrant la démarche de réduction des déchets dès l'achat (voire dès la conception), les enfants pourront être les ambassadeurs d'une consommation plus respectueuse de l'Environnement autour d'eux. De plus, la présentation des procédés de traitement et de recyclage des déchets permettra aux enfants de comprendre leur rôle dans ce système. L'intention est d'instaurer ou de pérenniser le geste de tri pour qu'il devienne une habitude.

Le programme d'animations, dont la présentation est établie ci-dessous, nécessite une préparation préalable et se divise en deux séances d'1h30 ; la première s'intitule « Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas » et la deuxième « Il ne peut y avoir de recyclage sans tri ». Ces deux séances sont espacées d'une semaine.

3.1.1. Travail préliminaire

Le travail de sensibilisation autour de la thématique des déchets se co-construit entre l'école et le Syvedac.

Avant d'apporter aux enfants de nouvelles connaissances sur les déchets, les sonder permet de faire le point sur ce qu'ils savent ou croient savoir à ce sujet. Ce questionnement lance des interrogations chez eux et éveille leur curiosité. Ce travail préparatoire permet également de passer le stade de découverte afin que la compréhension et l'assimilation des notions abordées par la suite soient facilitées.

Déroulement

Quelques jours avant chacune des animations, l'enseignant.e présente le questionnaire (envoyé par le Syvedac) aux enfants. Celui-ci peut être complété en classe ou à la maison, en groupe ou individuellement, l'important est d'éveiller et de préparer les enfants aux problématiques qui seront évoquées.

Un bref retour oral sera donné par l'enseignant.e juste avant la première animation.

NB : Les questions ne seront pas corrigées une par une, mais toutes les réponses seront apportées lors des interventions. L'enseignant.e pourra ainsi les corriger après les animations, ce qui permettra de vérifier la compréhension des enfants et de lever les dernières interrogations.

3.1.2. Séance 1 : « Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas »

Objectifs

- Mesurer et être conscient de l'importance de la réduction des déchets ;
- Percevoir et différencier la notion de durable et de jetable ;
- Proposer des solutions pour consommer autrement et réduire ses déchets.

Déroulement

L'animateur présente aux élèves une photo de pollution anthropique. Les enfants sont invités à repérer les pollutions et à exprimer leurs connaissances de l'impact des déchets sur la faune et la flore. L'animateur les amène à s'interroger sur le futur de nos déchets et construit, avec leur participation active, le trajet du traitement de nos ordures.

L'animateur interpelle sur la provenance de ces nombreux déchets et ainsi faire comprendre aux enfants qu'ils peuvent agir. Via une vidéo, les enfants découvrent le principe du zéro déchet et quelques applications.

Ensuite, en groupe et de manière ludique, les participants sont invités à réfléchir à des alternatives aux objets à usage unique (jetable) qui leur sont présentés. Dans la suite, ils ont la possibilité de relier les objets jetables avec un exemple donné de solution durable.

En dernière partie, les enfants sont encouragés à choisir une solution qu'ils présentent à l'ensemble de la classe.

3.1.3. Séance 2 : « Il ne peut y avoir de recyclage sans tri »

Objectifs

- Savoir différencier chaque famille de déchets selon leurs matières et les orienter vers les bons exutoires.
- Assimiler les nouvelles[2] consignes de tri et en être les ambassadeurs à la maison ;
- Comprendre l'importance et l'intérêt du geste de tri ;
- Comprendre la notion de recyclage ;
- Différencier la notion de déchets recyclables et non-recyclables ;
- Découvrir le circuit des déchets (de la collecte au traitement et à l'élimination).

[2] Depuis le 1er avril 2021, les 175 communes du Syvedac (*cf annexes 1 et 2*) sont passées en *simplification du geste de tri*, c'est-à-dire que l'ensemble de ces communes peuvent trier dans le bac jaune **TOUS** leurs papiers et emballages. Ainsi, les pots de yaourts, les barquettes de jambon, les paquets de chips ou sachet de fromage, les tubes de dentifrice ou les sacs et films plastiques sont à déposer dans le sac jaune. Pour plus de détail, rdv sur syvedac.org/les-consignes-de-tri.

Déroulement

L'animateur introduit les notions de tri et de recyclage, qui sont approfondies tout au long de la séance. Les élèves sont interrogés sur leurs connaissances concernant les différentes collectes de déchets.

L'animateur présente ensuite la notion de matière, ainsi chaque type de collecte est identifié par la matière composant ses déchets. Pour chaque point de collecte mentionné, les consignes de tri, le centre de traitement ou de recyclage et la valorisation des matières sont présentés en détail aux élèves.

En dernière partie, un jeu sur plateau est proposé afin de structurer les différentes informations de façon ludique.

3.2. « Arrêtons de nourrir nos poubelles » Gaspillage alimentaire

Jeter de la nourriture est un geste devenu banal. Pourtant, cela a des conséquences considérables sur les plans environnementaux, économiques et sociaux. Prendre conscience de l'ampleur de ces impacts est primordial afin d'agir contre le gaspillage alimentaire.

Objectifs

- Découverte des enjeux du gaspillage alimentaire ;
- Réflexion autour de solutions contre le gaspillage alimentaire.

Déroulement

Classe entière et petits groupes de travail :

- Approche globale : identification des causes et conséquences du gaspillage alimentaire en France et dans le monde ;
- Approche individuelle : son positionnement en tant que consommateur ;
- Proposition collective de solutions contre le gaspillage alimentaire ;
- Synthèse.

3.3. « Qui mange ma poubelle » Compostage

Parce que nos poubelles débordent, comment valoriser nos déchets organiques qui représentent 1/3 dans la poubelle d'ordures ménagères ? Qu'est-ce que le compostage ? Découverte du cycle de vie, de la faune du sol et du fonctionnement d'un composteur à travers des jeux, de la manipulation et des techniques d'animation participative.

Objectifs

- Sensibiliser les élèves à la réduction des déchets par la pratique du compostage ;
- Découvrir le cycle de la matière organique et ses acteurs ;

- Découvrir le fonctionnement du composteur ;
- Apprendre à utiliser un composteur.

Déroulement

- Retour sur le tri sélectif ;
- Le processus du compostage ;
- La faune du composteur et la vie du ver ;
- Entretenir son composteur ou utiliser le compost mûr.

4. Pour aller plus loin

Le Syvedac et ses partenaires proposent plusieurs outils pour poursuivre la sensibilisation des élèves :

- Une demi-journée de formation à destination des enseignant.e.s, par thème :
  - Gestion des déchets,
  - Compostage,
  - Gaspillage alimentaire.
- Un spectacle pour les enfants ;
- L'exposition mobile « Comme à la maison » ;
- Des visites de sites de traitement de déchets ;
- Le prêt de livres ; de jeux ou d'ateliers ; d'expositions ; de mobilier ; d'un kit de ramassage ; d'un kit éco-évènement.

4.1. Formation des enseignant.e.s

Le Syvedac propose, en début d'année scolaire, 3 demi-journées de formation sur les mêmes thématiques que celles proposées aux élèves. À savoir :

- La gestion des déchets
- Le compostage
- Le gaspillage alimentaire

Ces formations ont pour but de donner une vision globale des thèmes abordés et de présenter les outils pédagogiques mis à disposition des enseignant.e.s pour travailler en classe. Cette formation se déroule à l'Unité de Valorisation Énergétique des déchets à Colombelles.

Pour y participer, vous pouvez en faire la demande par mail à l.halouze@syvedac.org. En fonction du nombre de demandes, d'autres dates peuvent être proposées plus tard dans l'année.

4.2. Spectacle : L'incroyable musée de la dynastie Poubelle

Afin de soutenir votre investissement, celui de l'équipe pédagogique et des enfants, le Syvedac propose d'offrir une représentation de son nouveau spectacle « L'incroyable musée de la dynastie Poubelle », proposé par Mr Charly.

Il s'agit d'une comédie musicale, poétique et participative sur la promotion de la réduction des déchets. Une pièce 100% valorisation des déchets, qui met l'accent sur une esthétique intemporelle et une solidité pérenne.

Eugène Poubelle, l'inventeur de la fameuse poubelle est Normand, Caennais de surcroit (Cocorico!). Son arrière arrière arrière petit-fils, Issac Poubelle est fier de vous faire visiter le seul musée de la poubelle au monde.
"Entrez mesdames et messieurs ! Ladys and Gentleman ! Señoras et señores ! "
Entrez dans un étrange musée. Un drôle de lieu aux personnages déjantés, où se mêlent poésie, musique et bonnes idées. Ici on évoquera le recyclage mais aussi le réemploi, le zéro déchet, le compostage et le gaspillage alimentaire.
"C'est fantastique ! It's incredible. Eso es super fenomenal !".

Le spectacle se déroule en plusieurs saynètes, correspondant à différentes salles du musée. Et pour y accéder le public est invité à participer à des devinettes.

L'objectif est de clôturer les animations par un temps joyeux et ludique.

Pour accueillir ce spectacle, il suffit :

- D'une salle ayant une grande capacité d'accueil (ex : salle des fêtes, motricité, réfectoire, …) ;
- Jauge : entre 60 et 100 élèves (Possibilités d'organiser 2 représentations sur une même journée) ;
- Durée : 45 min ;
- Public : du CP au CM2.

4.3. Exposition mobile « Comme à la maison »

Cette exposition intitulée « Comme à la maison » a pour objectif de (re)découvrir des petits gestes du quotidien, des bonnes pratiques et des évidences qui feront la différence pour préserver votre environnement. Un outil pédagogique itinérant qui invite au dialogue, apporte des conseils et des astuces pour valoriser et réduire nos déchets.

L'exposition se compose de 8 panneaux recto-verso (largeur 1 m, hauteur 1, 65 m) avec embases. La cuisine occupe une surface de 12 m² au sol (6m x 2m). Le verso des panneaux représente l'espace jardin. Ainsi, le module se place au centre d'une salle d'au moins 30 m², avec un dégagement minimal de 2 m entre les panneaux et les murs de la salle.

Pour plus d'information sur cette exposition, rdv sur la Fiche technique de l'exposition.

4.4. Visites de sites

Pour illustrer vos séquences d'animation sur le traitement des déchets, il est possible de visiter des sites de tri et de traitement des déchets.

NB : Le transport jusqu'au site est à la charge de l'école.

L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Colombelles

Lors de la visite de l'espace pédagogique, vous y découvrirez des ateliers ludiques, des éléments scénographiques interactifs, un film, des jeux, pour manipuler et acquérir de nombreuses connaissances. La visite se poursuit dans l'UVE de Colombelles, vous suivrez le cheminement des ordures ménagères au sein de l'usine avec les différentes étapes de traitement et la manière dont elles sont transformées en énergie.

Vidéo de présentation de l'espace pédagogique de l'UVE. Des informations plus détaillées peuvent être envoyées par le Syvedac.

Les déchèteries

Les visites de déchèteries sont possibles pour les écoles situées sur les territoires des communautés de communes de Vallées de l'Orne et de l'Odon et de Normandie Cabourg Pays d'Auge.

- Contact Vallées de l'Orne et de l'Odon :

Justine GUYOT
Service de la protection et de la mise en valeur de l'Environnement : 02 72 88 15 88
j.guyot@vallees-orne-odon.fr

www.vallees-orne-odon.fr

- Contact Normandie Cabourg Pays d'Auge :

Marina JARDIN-GUILLEMINE
Service Gestion des déchets : 02 31 28 10 28
m.jardinguillemine@normandiecabourgpaysdauge.fr

www.normandiecabourgpaysdauge.fr

4.5. Catalogue de prêt

Le Syvedac met à votre disposition du matériel pédagogique et du matériel pour réaliser un éco-évènement. Dans ces catalogues de prêt, vous trouverez :

- Une médiathèque de plus de 100 livres sur les déchets et le développement durable
- Des jeux de société
- Des grands jeux de récréation
- Des ateliers ludiques
- Des expositions
- Du mobilier de sensibilisation
- Un kit de ramassage de déchet
- Un kit événementiel

Médiathèque

Une médiathèque est à votre disposition au SYVEDAC. Elle se compose d'une centaine de livres et de quelques DVD, pour les tous petits jusqu'aux adultes, portant sur des thèmes variés :

- Développement durable
- Réduction des déchets
- Recyclage
- Réemploi
- Jardinage pauvre en déchets

De plus, vous avez la possibilité d'emprunter ce meuble de présentation de livres (upcycling de palettes !) pour quelques semaines ; une manière pour vous de sensibiliser le public de passage dans votre établissement.

Jeux, ateliers, expositions

Plusieurs types de supports, certains faits maison, sont à votre disposition pour apprendre en s'amusant :

- Des jeux de plateaux pour la maison ou en classe, des grands jeux pour les centres de loisirs (qui peuvent être installés en extérieur). Les objectifs de ces jeux sont de faire découvrir ou renforcer les connaissances sur le tri et le recyclage, ainsi que sur les alternatives aux déchets.
- Des fiches d'ateliers ludiques et créatifs, pour comprendre le compostage, apprendre à recycler ou fabriquer des objets à partir de vos déchets.
- Des outils pédagogiques pour illustrer vos propos (fioles de matières recyclées, mini composteur pédagogique vitré).
- Une exposition mobile « Comme à la maison » qui propose des solutions concrètes au quotidien pour réduire vos déchets, trier correctement et vous apporte également des astuces pour le jardin.

Kit éco-évènement

Le territoire du Syvedac accueille chaque année de nombreuses manifestations (sportive, culturelle, touristique, etc.). Dans un souci de préservation de l'environnement, le Syvedac et ses groupements adhérents offrent, aux organisateurs, un accompagnement technique pour limiter les quantités de déchets produits au cours de ces manifestations et favoriser le recyclage. Un "kit événementiel" est ainsi mis à disposition. Il comprend :

- **des gobelets réutilisables** destinés aux associations ou aux communes organisant une manifestation sur le territoire afin d'éviter l'utilisation de gobelets jetables ;
- **des doubles-collecteurs** à placer au plus près du public pour qu'il puisse trier d'un simple geste les déchets ;
- **un kit de nettoyage** composé de pinces de ramassage, de gants, de gilets hautes visibilités et de pesons ;
- **des panneaux de consignes de tri ;**
- **des bâches rebond** (support pour les événements sportifs) ;
- **des bacs de collecte** et **bornes à verre mobiles** (à étudier selon l'événement).

Le Syvedac peut également vous mettre à disposition des supports de communication pour sensibiliser le public sur la réduction et le tri des déchets (kakémonos, jeux, mallettes...).

Vous souhaitez organiser un éco-événement, vous souhaitez avoir des conseils, rendez-vous sur le Guide éco événement. Et pour plus d'informations, merci d'envoyer un mail à contact@syvedac.org Pour bénéficier de ce kit événement, il suffit de compléter le formulaire en ligne.

Vous trouverez l'ensemble des outils en prêt sur le catalogue en ligne.

Pour toutes demandes adressez-vous, 3 semaines avant la date d'emprunt, à contact@syvedac.org, pour recevoir le formulaire de demande.

En fonction de la demande, le matériel pourra être emprunté de quelques jours à quelques mois. Le retrait et le retour se font à l'UVE de Colombelles.

5. Des partenaires pour votre thématique écologie

Le Syvedac est un partenaire spécialisé dans les déchets, mais de nombreux acteurs locaux peuvent vous accompagner sur vos projets autour de l'écologie ou du développement durable.

5.1. Le CPIE

Le CPIE Vallée de l'Orne est un partenaire privilégié du Syvedac. Il réalise les animations sur le thème du compostage et du gaspillage alimentaire. C'est également les animateurs du CPIE qui animent l'exposition mobile « Comme à la maison » et les visites de L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Colombelles. Ils assurent aussi des visites d'autres site, notamment La station d'épuration du Nouveau Monde à Mondeville.

Contact : Atelier Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable :

VALLÉE DE L'ORNE

02 31 50 10 59

aedd@cpievdo.fr

https://www.cpievdo.fr/

Enfin, le CPIE dispose d'un Centre de ressources.

5.2. Le SDEC

Le SDEC Énergie propose la visite de La maison de l'énergie. Cette dernière, au sein des locaux du SDEC ENERGIE, est un lieu d'expositions comprenant plusieurs espaces dédiés à l'éducation à l'environnement et aux économies d'énergie. La visite s'articule autour d'une démarche qui favorise la réflexion, l'action et l'expérimentation.

5.3. Et pleins d'autres

Une liste non exhaustive d'associations et structures diverses sont recensées par l'association L'humanivelle dans leur Guide local du zéro déchet, rdv en partie 5 « Pour aller plus loin ensemble » page 10 du document. Certaines de ces structures proposent des animations ou peuvent vous accompagner dans vos projets.

Pour conclure, les institutions françaises, comme l'école, sont des acteurs majeurs pour éveiller les enfants aux problématiques environnementales actuelles. Le partenariat entre l'école et le Syvedac permet une large sensibilisation sur la thématique des déchets. Les sujets principaux des interventions sont la réduction du gaspillage alimentaire, la réduction des déchets, le compostage des biodéchets et la pérennisation du geste de tri pour une conscientisation des actes individuels et collectifs.

Grâce à ce programme d'animation, les enfants se souviendront qu'une alternative plus durable existe au sujet des déchets et ils réaliseront leur pouvoir d'action pour améliorer l'environnement dans lequel ils grandiront, dans l'espoir que la lutte contre le gaspillage et le tri des déchets deviennent une norme.

Les mots clés :

Responsable – Conscient – Écocitoyen – Déchet – Pollution – Préserver –

Réduction – Tri – Recyclage – Matière – Animation scolaire

6. Annexes

Annexe 1 : Cartes de territoire du Syvedac au 1er avril 2021

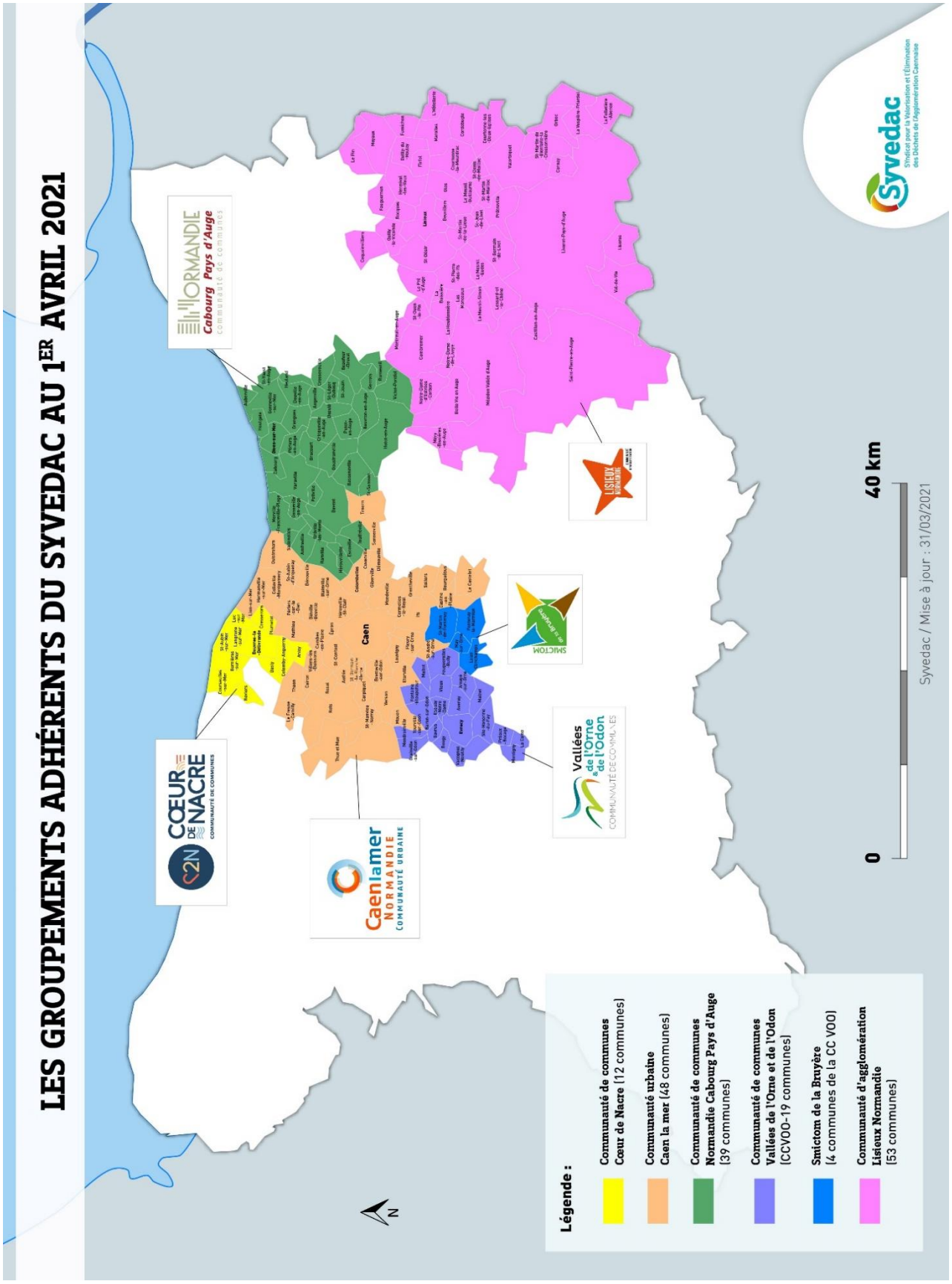

Annexe 2 : Listes des communes du territoire du Syvedac au 1er avril 2021

Cté Urbaine CAEN LA MER

Authie
Bénouville
Biéville-Beuville
Blainville-sur-Orne
Bourguébus
Bretteville-sur-Odon
Caen
Cairon
Cambes-en-Plaine
Carpiquet
Castine-en-plaine
Colleville-Montgomery
Colombelles
Cormelles-le-Royal
Cuverville
Démouville
Epron
Eterville
Fleury-sur-Orne
Giberville
Grentheville
Hermanville-sur-Mer
Hérouville-St-Clair
Ifs
Le Castelet
Le Fresne-Camilly
Lion-sur-Mer
Louvigny
Mathieu
Mondeville
Mouen
Ouistreham
Périers-sur-le-Dan
Rosel
Rots
Saint-André-sur-Orne
Saint-Aubin-d'Arquenay
Saint-Contest
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe
Saint-Manvieu-Norrey
Sannerville
Soliers
Thaon
Thue et Mue
Tourville-sur-Odon
Troarn
Verson
Villons-les-buissons

Cté de Caen CŒUR DE NACRE

Anisy
Basly
Bernières-sur-Mer
Colomby-Anguerny
Courseulles-sur-Mer
Cresserons
Douvres-la-Délivrande
Langrune-sur-Mer
Luc-sur-Mer
Plumetot
Reviers
St-Aubin-sur-Mer

Cté de Caen VALLEES-ORNE-ODON

Amayé-sur-Orne
Avenay
Baron-sur-Odon
Bougy
Esquay-Notre-Dame
Evrecy
Feuguerolles-Bully
Fontaine-Etoupefour
Gavrus
Grainville-sur-Odon
La Caine
Maizet
Maltot
Mondrainville
Montigny
Préaux-Bocage
Ste-Honorine-du-Fay
Vacognes-Neuilly
Vieux

SMICTOM DE LA BRUYERE

Fontenay-le-Marmion
Laize-Clinchamps
May-sur-Orne
St-Martin-de-Fontenay

Cté de Caen NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE

Amfreville
Angerville
Auberville
Basseneville
Bavent
Beaufour-Druval
Beuvron-en-Auge
Bréville-les-Monts
Brucourt
Cabourg
Cresseveuille
Cricqueville en Auge
Dives-sur-Mer
Douville en Auge
Dozulé
Escoville
Gerrots
Gonneville-en-Auge
Gonneville-sur-Mer
Goustranville
Grangues
Hérouvillette
Houland
Hotot-en-Auge
Houlgate
Merville-Franceville
Periers en Auge
Petiville
Putot en Auge
Ranville
Rumesnil
Saint Jouin
Saint Léger Dubosq
Saint Samson
Saint-Vaast-en-Auge
Sallenelles
Touffréville
Varaville
Victot-Pontfol

Cté d'Agglomération LISIEUX NORMANDIE

Belle-Vie-en-Auge
Beuvillers
Castillon en Auge
Cambremer
Cernay
Coquainvilliers
Cordebugle
Courtonne-la-Meurdrac
Courtonne-les-Deux-Églises
Fauguernon
Firfol
Fumichon
Glos
Hermival-les-Vaux
La Boissière
La Folletière Abenon
La Houblonnière
La Vespière Friardel
Le Mesnil Eudes
Le Mesnil Guillaume
Le Mesnil Simon
Le Pin
Le Pré d'Auge
L'Hôtellerie
Les Monceaux
Lessard et le Chêne
Lisieux
Lisores
Livarot Pays d'Auge
Marolles
Méry-Bissières-en-Auge
Mézidon-Vallée d'Auge
Montreuil-en-Auge
Moyaux
Notre-Dame-de-Livaye
Notre-Dame-d'Estrées-Corbon
Orbec
Ouilly du Houley
Ouilly le Vicomte
Prêtreville
Rocques
Saint Denis de Mailloc
Saint Désir
Saint-Germain-de-Livet
Saint-Jean-de-Livet
Saint Martin de Bienfaite la Cressonnière
Saint-Martin-de-la-Lieue
Saint-Martin-de-Mailloc
Saint-Ouen-le-Pin
Saint-Pierre-des-Ifs
Saint-Pierre-en-Auge
Val de Vie
Valorbiquet

Syvedac

SYndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise

9 rue Francis de Pressensé
14460 COLOMBELLES

Tél : 02 31 28 40 03
contact@syvedac.org

En partenariat avec le CPIE Vallées de l'Orne

VALLÉE DE L'ORNE